



Famille - accouchement sous X

Par **JLJulien**, le **14/04/2013** à **00:06**

Bonjour amis juristes,

J'ouvre ce sujet pour solliciter votre aide et commentaires sur une résolution de cas pratique.

Les faits sont les suivants:

Deux personnes ont eu un enfant nés hors mariage après 4 ans de relations. La mère a accouché sous X ne voulant pas de cet enfant. Le père a reconnu l'enfant avant même sa naissance. L'enfant a été confié à un couple. La mère n'est plus présente.

Comment le père peut-il récupérer son fils ?

Merci à vous,

Par **Tisuisse**, le **14/04/2013** à **10:37**

Bonjour,

En prouvant au JAF, livret de famille ou acte de naissance à l'appui, qu'il a reconnu l'enfant et en demande la garde exclusive.

Par **JLJulien**, le **14/04/2013** à **16:15**

Merci, je vais utiliser le principe jurisprudentiel de l'affaire benjamin mais les éléments de procédure sont établis à quels articles, les moyens d'actions ?